« La Suisse connaît aussi un bassin d'artistes et d'acteurs absolument exceptionnels »

SE Jean-Frédéric Jauslin

Ambassadeur de Suisse auprès de l'UNESCO et de l'OIF

Jean-Frédéric Jauslin par lui-même

Je suis né en 1954 au Locle (canton de Neuchâtel en Suisse). De langue maternelle française, je maîtrise l'allemand, le suisse-allemand, l'anglais et un peu l'italien. J'ai étudié les mathématiques et l'informatique et obtenu une licence de l'Université de Neuchâtel. Après avoir fait un doctorat en informatique à l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ), j'ai travaillé dans l'économie privée, en tant que responsable de la division informatique d'une société d'assurances.

En 1990, appelé par le Conseil fédéral, j'ai été nommé directeur de la Bibliothèque nationale suisse. J'ai alors lancé une réorganisation fondamentale des processus d'exploitation, de l'informatique, et de la conservation et de la protection des fonds de la Bibliothèque. J'ai également eu à cœur d'améliorer la coordination avec les autres bibliothèques et institutions spécialisées au niveau national et international. Entre 1995 et 2005, j'ai contribué à la création et présidé l'association MEMORIAV, qui vise à la conservation des biens culturels audiovisuels en Suisse. En 2002, j'ai eu le plaisir et l'honneur de présidé la « Conference of European National Librarians CENL *» qui réunit les directrices et directeurs de plus de quarante bibliothèques nationales européennes.*

J'ai ensuite été nommé directeur de l'Office fédéral de la culture (OFC) et j'ai pris mes fonctions le 1er avril 2005. Cet office, qui a regroupé plus de

500 personnes, œuvre à la promotion et à la diffusion de la culture ainsi qu'à la conservation du patrimoine culturel et des monuments historiques. Il gère les collections d'art de la Confédération, la Bibliothèque nationale suisse et la Cinémathèque suisse et veille à la défense des intérêts de la protection des sites, des monuments historiques et de l'archéologie. L'OFC soutient la création cinématographique et s'emploie à promouvoir les intérêts des diverses communautés culturelles et linguistiques. C'est sous ma direction qu'a été préparée la loi sur l'encouragement de la culture (LEC) de la Confédération, qui a instauré, pour la première fois en Suisse, une politique de soutien coordonnée de la Confédération en matière culturelle. Au sein de l'OFC, j'ai conduit les changements de la gestion des musées de la Confédération, le Musée national suisse se voyant doté d'un statut juridique indépendant. Avec pour credo la promotion de la diversité culturelle et le soutien aux minorités, l'OFC a mené une politique de sauvegarde des langues nationales, qui a été validée par l'adoption par le Parlement d'une loi fédérale sur les langues. Dans le domaine du cinéma et de la création culturelle en général, l'Office a développé une politique de promotion active, qui repose notamment sur des prix nationaux conçus pour accroître la reconnaissance et la visibilité des créateurs sur le plan national. Dans le domaine de la préservation du patrimoine, la Suisse a pu procéder à quatre nouvelles inscriptions de sites au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Lavaux, les chemins de fer rhétiques, la Chaux-de-Fonds – Le Locle et les Palaffites, une candidature transnationale sérielle menée par la Suisse en collaboration avec 5 pays alpins du centre de l'Europe.

En février 2013, le Conseil fédéral m'a nommé ambassadeur de Suisse auprès de l'UNESCO et auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Depuis septembre 2013, j'assume ce mandat de diplomatie multilatérale à Paris. L'UNESCO regroupe 195 pays alors que l'OIF en réunit 80.

Raymond Mbassi Atéba : *Excellence, vous êtes Délégué permanent de la Suisse auprès de l'UNESCO et représentant personnel de la présidente de la Confédération auprès du Conseil permanent de la Francophonie. Comment percevez-vous cette mission délicate ?*

> Jean-Frédéric Jauslin : C'est une tâche très enthousiasmante et riche en contacts. Le fait de côtoyer les délégués de tous les pays du monde et de débattre avec eux non seulement de Culture, de Sciences, d'Éducation

mais aussi de thèmes encore plus larges tels que la défense de la paix est très enrichissant. Il est vrai que les moyens dont l'UNESCO et la Francophonie disposent ne laissent guère espérer que l'on arrive à résoudre les graves problèmes de ce monde mais nous essayons d'y apporter une petite contribution.

RMA : *Il est souvent dit que la Suisse constitue, dans la Francophonie européenne, l'un des grands pourvoyeurs de l'OIF, malgré son adhésion récente à cette organisation. Elle joue un rôle non négligeable dans la structuration intellectuelle des peuples à l'UNESCO et au-delà. En tant que patron de la diplomatie de la Suisse dans ces deux organismes, dans tous les sens de ce terme, comment évaluez-vous ce rôle ? Peut-on espérer plus d'implication de la Confédération dans la concrétisation des grands idéaux de développement culturel et éducatif préconisés par ces organisations ? Dans quels domaines ?*

JFJ : La Suisse figure parmi les grands contributeurs de l'OIF, après la France et le Canada, elle se partage la troisième place avec Wallonie-Bruxelles. À l'heure actuelle, il n'est pas envisageable d'augmenter notre soutien mais nous faisons partie des pays qui apportent leur soutien de manière très ponctuelle et prévisible. Si nous n'envisageons pas d'augmenter nos contributions, nous avons pour objectif de ne pas les réduire, ce qui est déjà assez exceptionnel. Nous défendons l'idée qu'une organisation doit avoir les moyens de sa politique pourvu qu'elle gère ses tâches de manière efficace. Il est donc important de lui donner des missions qui sont réalisables avec

les moyens qui lui sont attribués. C'est une règle élémentaire de bonne gouvernance.

RMA : *La Suisse est une minorité. Mais une minorité qui n'est pas n'importe laquelle dans l'échiquier politique, économique et culturel mondial. Sans développer une politique hégémonique, quelle est la place qu'elle accorde à l'exportation de sa culture qui se développe au croisement de quatre langues : le français, l'allemand, l'italien et le romanche ?*

JFJ : La Suisse est généralement bien perçue dans de nombreux pays, surtout dans le continent africain. Soucieux du respect des minorités à l'intérieur de notre pays, nous savons que c'est une démarche nécessaire à toute nation qui doit développer une politique multiculturelle. La Suisse doit développer une politique d'exportation de sa culture de manière diversifiée. Chaque région linguistique doit s'adapter au pays cible de la langue nationale considérée. Pour nos quatre langues nationales, les démarches auprès de nos voisins allemands, français et italiens sont très différentes. Quant à notre quatrième langue nationale, le romanche, il s'exporte très rarement vu sa spécificité.

RMA : *La culture est souvent apparue comme l'enfant pauvre des préoccupations politiques en Suisse. Qu'est-ce que vous en pensez ? Que suggérez-vous pour une politique culturelle plus incitative ?*

JFJ : Il est vrai que l'impression que donne la Suisse de ne pas considérer la culture comme

une grande priorité politique existe. Toutefois, cet avis est trompeur et peut-être même erroné. J'en veux pour preuve l'accueil très favorable qui a été accordé par le Parlement helvétique au deuxième message de financement quadriennal de la culture qui a été accepté cette année. En comparant les investissements des pouvoirs publics helvétiques – tous niveaux confondus, à savoir communaux, cantonaux et fédéraux – avec ce qui se passe dans d'autres pays, on constate que l'engagement du secteur public est très fort. S'y ajoute aussi une très grande participation du secteur privé. Ceci conduit à une situation qui place la Suisse parmi les plus grands investisseurs dans la culture par tête d'habitants. La Suisse connaît aussi un bassin d'artistes et d'acteurs absolument exceptionnels. Il est vrai que leur notoriété est souvent plus grande à l'étranger que dans notre pays. Ils sont toutefois souvent reconnus en tant qu'individus et non en tant que personnalités suisses. Enfin, le public suisse est très fidèle et engagé. Malgré cela, l'image de la Suisse comme pays culturel n'existe pas. C'est peut-être dû au fait que notre pays ne s'est pas créé sur une base culturelle unique et que la culture ne représente pas le noyau de notre nation, à la différence de bien d'autres pays, européens notamment.

RMA : *En tant qu'ancien manager de la culture que vous avez réussi à rendre visible, quelle est la place de celle-ci dans vos missions actuelles ?*

JFJ : Même si ce n'est pas la plus grande des priorités car nous sommes très engagés dans d'autres dossiers prioritaires que traitent l'UNESCO et l'OIF, j'essaie de montrer que notre pays possède une grande richesse culturelle. Pour ce faire, nous organisons quelques manifestations à l'UNES CO, parfois en collaboration avec d'autres États membres, qui possède, au contraire de l'OIF, l'infrastructure nécessaire pour présenter les divers volets culturels de la Suisse. Au sein de l'OIF, la Suisse participe toutefois aux événements tels que les Jeux internationaux de la Francophonie (la prochaine édition aura lieu en Côte d'Ivoire en 2017), organisés par l'OIF, lors desquels les jeunes artistes suisses ont remporté un grand succès ou encore aux divers foras sur la diversité culturelle ou sur la langue française.

RMA : *Comment entendez-vous faciliter le rôle des opérateurs directs comme Pro Helvetia, Artlink, l'OFC auprès des organismes dans lesquels vous représentez la Suisse ?*

JFJ : Pour l'instant, nos actions n'ont pas nécessité de faire appel à ces organisations qui sont déjà très impliquées dans de très nombreux projets. Il faut comprendre qu'une politique culturelle dans une organisation multilatérale diffère beaucoup des actions qui sont conduites sur le plan bilatéral. Les propositions que peuvent nous faire Pro Helvetia par exemple, ne sont généralement pas adéquates à notre environnement particulier.

RMA : *La diplomatie culturelle entre la Suisse et les pays de l'Afrique subsaharienne semble se limiter à l'encouragement des activités des artistes en Suisse. Hormis une Antenne de Pro Helvetia à Johannesburg, il manque de postes culturels dans les Ambassades suisses en Afrique. Ce qui compromet de véritables échanges culturo-littéraires entre la Suisse et l'Afrique, et freine la déminorisation de la Suisse dans le monde francophone. Comment peut-on remédier, à votre avis, à cette impasse ?*

JFJ : Il est vrai que l'action de la Suisse dans ces pays s'oriente avant tout sur les questions humanitaires et sur le soutien à l'éducation. Chaque représentation suisse dispose néanmoins d'un petit budget culturel ce qui lui permet d'organiser des actions culturelles sur le terrain.

N'oublions pas que la mise en place d'une véritable politique culturelle au plan fédéral ne remonte qu'à l'an 2000 lors de la révision de la constitution fédérale qui a instauré le nouvel article sur la culture. Ce processus se met en place et se développe de manière très encourageante. Faire de la culture un vecteur politique n'est pas encore dans les mœurs de nos autorités mais elles s'y orientent gentiment. J'espère que la nécessité d'inclure la culture dans les réflexions politiques globales en Suisse va se faire peu à peu et prendra assez rapidement de l'ampleur.

RMA : *Beaucoup d'initiatives visant à faire connaître les Lettres suisses à l'intérieur et hors de Suisse existent.*

Quels sont les relais envisagés hors de Suisse pour encourager cette ouverture ?

JFJ : Depuis longtemps déjà, de nombreux éditeurs suisses ont œuvré pour faire connaître leurs auteurs à l'étranger. La Bibliographie nationale, qui s'intitule « Le Livre suisse », tenue à jour par la Bibliothèque nationale depuis 1901 est aussi une source de promotion de nos écrits. Mais il est vrai que la concurrence est très vive. De plus, les nouveaux moyens de promotion que l'on peut identifier au travers de l'Internet doivent impérativement être davantage utilisés.

RMA : *Vous avez pris part au dernier Salon du livre de Genève. Quelles conclusions tirez-vous de cet événement où se sont rencontrés de nombreux opérateurs culturels et les médias du monde ?*

JFJ : Depuis très longtemps, je fais partie des ardents défenseurs de ce salon. C'est un évènement culturel majeur de la région francophone qui attire plus de 100'000 visiteurs durant une période très courte. Il a de multiples détracteurs qui lui font de nombreux reproches. Malgré quelques variations, je constate que le succès est malgré tout encore et toujours au rendez-vous. Les personnes qui en ont repris maintenant les rênes s'engagent énormément et lui donnent une nouvelle orientation qui me semble juste et prometteuse. Je suis persuadé que le Salon du livre de Genève mérite de devenir une des principales, si ce n'est la principale manifestation culturelle dans le monde

dédiée à la littérature francophone. J'ai déjà fait sa promotion au sein de l'OIF pour qu'il soit reconnu comme une manifestation majeure de la Francophonie. J'ai bon espoir que ces premiers contacts se concrétisent.

RMA : *Qu'est-ce que l'Afrique peut espérer de la diplomatie culturelle actuelle avec la Suisse dans son ensemble ? Quelles perspectives dans ces rapports ?*

JFJ : N'étant plus en charge de la politique culturelle en Suisse, il m'est difficile de répondre à cette question. Mon seul espoir est d'imaginer que le terme « diplomatie culturelle » entre dans les mœurs et les habitudes des pouvoirs publics en Suisse. Ce n'est pas encore le cas mais j'ose espérer que c'est en bonne voie.